

Séance du 31 août 2020

-----  
2020/054

Présents : Denis FEGNE / Jean TRILLE / Noémie DEUTSCH / Alexandre ARRIZABALAGA / Bernard JOUCLA / Juliette SALANNE / Hélène FRANCES / Sandrine TREBUCQ / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Sébastien ABADIE / Bruno CAZERES / Jean-Christophe MADELAINE / Gisèle VINCENT / Laëtitia CAZABAN

Absents Régine TOSON (procuration pour Gisèle VINCENT) / Bernard LHOSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / JB MARTINEZ (procuration pour Michel DUHAMEL) / Philippe SOULE-PERE (procuration pour Jean TRILLE) / Serge ALMENDRO (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) / Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

### CONVENTION CAUE

Monsieur le maire expose à l'assemblée municipale qu'après plusieurs rencontres avec le directeur du CAUE il est proposé qu'une convention soit signée entre la commune d'Ibos et le CAUE.

Cette convention a pour objet des études et des conseils pour la requalification du centre-bourg. Les exemples sont nombreux : aménagement de la place, stationnement aux abords des commerces et des écoles, circulation dans le village... mais aussi assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le projet d'extension de la cantine et la réhabilitation du bâtiment Anouste, sécurisation de la rue de la Traversole...

Ainsi plutôt que de solliciter plusieurs fois le CAUE, cette convention permet d'avoir une réflexion et une cohérence d'ensemble sur les projets d'aménagement même s'ils sont de nature et d'enjeux différents.

Le coût estimé du travail du CAUE pour l'ensemble de cette aide technique est estimé à 13.200€, la commune en prendrait une partie à sa charge dont le montant est fixé à 2.640€.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer une convention d'étude et de conseils avec le CAUE et s'engage à verser la somme de 2.640€.

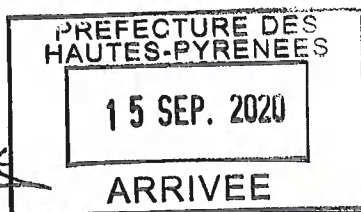
L'assemblée délibérante  
Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le... 15 SEP. 2020  
de la publication le... 15 SEP. 2020

IBOS,  
Le... 15 SEP. 2020

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

